

CÉNOTE PLAISIR

SPA BOTANIQUE

FRANCHISE

CÉNOTE PLAISIR ET VOUS

OSEZ UN SPA AVANT-GARDISTE



Cénote Plaisir vous propose une solution **clé en main** pour concrétiser votre projet d'ouverture de spa. Conçue pour répondre aux exigences de votre future clientèle, notre offre simplifie la gestion quotidienne tout en valorisant votre image de marque et en enrichissant l'expérience client.

- Modèle rentable et maîtrisé : optimisation des coûts, retour sur investissement rapide, outils de pilotage performants.
- Identité forte et valorisante : une marque élégante, responsable et porteuse de sens.
- Accompagnement continu : support technique, marketing et opérationnel à toutes les étapes de votre développement.

CÉNOTE PLAISIR

SPA BOTANIQUE

Créé en 2017 par Gaëlle Rigal, la franchise Cénote Plaisir repose sur un concept unique : le SPA botanique afin d'**offrir une expérience immersive et sensorielle de MASSAGES et SOINS haut de gamme, pensée dans une démarche éco-responsable.**

Aujourd'hui, la franchise Cénote Plaisir compte
4 adresses :

Anglet, Bayonne, Capbreton et Saint Jean-de-Luz.



UN CONCEPT QUI CARTONNE !

LA RECETTE DU SUCCÈS

✓ 99% de taux d'occupation des cabines :

Un remplissage quasi-total grâce à une carte de soins optimisée et cohérente, basée sur des soins à forte valeur ajoutée et recherchés par la clientèle (massages du monde, soins facialistes Kobido...).

✓ 100% des clients satisfaits :

Une expérience inégalée, des soins maîtrisés et une prise en charge d'exception.

✓ **Une forte attractivité digitale**, grâce à une présence en première position sur Google et Planity de nos 4 SPAs, permettant aux clients de l'hôtel et extérieurs de découvrir et réserver vos soins facilement.

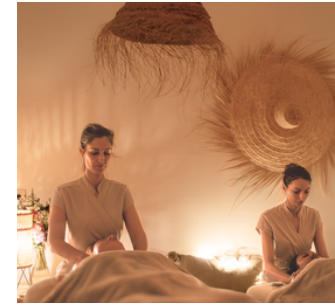


Avec Cénote, votre SPA devient immédiatement plus **attractif** et **avant-gardiste** sur les tendances actuelles du SPA et du bien-être parfaitement **en phase avec la demande des clients**.

L'ADN

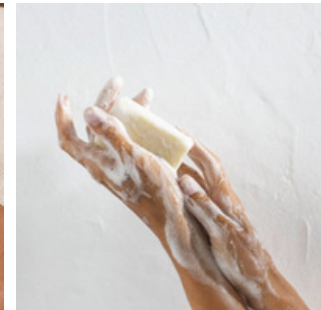
NOS VALEURS :

ÉTHIQUE
TRANSPARENCE
ENGAGEMENT
PARTAGE
ÉLÉGANCE
RESPECT
INSPIRANT
BIENVEILLANCE



NOTRE EXPERTISE :

SAVOIR-FAIRE
AUTHENTICITÉ
EXCELLENCE
MAÎTRISE
ÉVASION
DÉLICATESSE



NOS PARTENAIRES :

INNOVATION
RARETÉ
QUALITÉ
ESSENTIALITÉ
EXPERTISE
ETHNOBOTANIQUE
SENSORIALITÉ



POURQUOI CHOISIR LA FRANCHISE CÉNOTE ?

UN CONCEPT CLÉ EN MAIN



🎓 **10 jours de formation intensive** pour maîtriser toutes les clés du succès de Cénote Plaisir.

📢 Un pack **de communication performant** : carte des soins, bons cadeaux.

💡 **Une réunion trimestrielle** avec la communauté des franchisés pour échanger et évoluer ensemble sur les besoins de chacun.

UN RÉSEAU EN PLEINE EXPANSION

Les clients en séjour sur la Côte Basque et landaise nous découvrent via nos avis Google, Planity, et notre positionnement en tête des recherches.

Ils repartent conquis et nous posent souvent cette question : « **Existe-t-il un SPA Cénote à Pau ? À Bordeaux ? À Paris ? ...** »



Et si la prochaine
implantation était la vôtre ?

UN INVESTISSEMENT MESURÉ POUR UNE RENTABILITÉ RAPIDE



Cénote propose une formule **clé en main** permettant aux professionnels du bien-être de s'appuyer sur un **modèle solide et prospère**.

LES CONDITIONS D'ACCÈS :

Droit à la formation :
7 900 € HT

Durée du contrat :
3 ans

Stock initial :
5 500 € HT

Apport minimum dont BFR :
12 - 15 K € HT

Pack de communication :
1700 € HT

Redevance mensuelle :
À partir de 300 € HT*
**en fonction du nombre de cabine*

CA réalisable après 2 ans d'activité :
220 K HT*
**3 cabines*



Gaëlle RIGAL

*Créatrice et fondatrice
de la marque Cénote Plaisir*



06.08.88.49.29

cenoteplaisir@gmail.com

